

Allocution du Président Zine El Abidine Ben Ali Président de la République Tunisienne au Sommet de Paris

Paris, le 13 juillet 2008

*Excellences,
Mesdames,
Messieurs,*

Il m'est agréable d'exprimer mes plus vifs remerciements et ma haute appréciation à Son Excellence, M. le Président Nicolas Sarkozy, et au Gouvernement français, pour avoir bien voulu organiser notre présente rencontre et assurer les meilleures conditions à sa réussite.

Nous attachons une grande importance à l'initiative de mise en place d'un partenariat méditerranéen solidaire et équilibré, dans le cadre du projet "Processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée". Nous avons, dès le début, apporté notre soutien à cette initiative, tant nous sommes convaincus qu'elle répond aux principes auxquels nous croyons dans ce domaine.

En présentant, aujourd'hui, la vision des pays de la partie sud-méditerranéenne pour la protection de l'environnement, nous partons de notre conviction que la dimension environnementale est d'ordre stratégique, non seulement pour la garantie du développement durable et de l'avenir de notre planète, en général, et de notre région méditerranéenne, en particulier, mais aussi pour consacrer le droit de l'être humain à la vie dans un environnement sain.

Notre pays a toujours été au premier rang des pays soutenant toute initiative régionale et internationale destinée à assurer la protection de l'environnement en tant que plate-forme de base d'une prospérité partagée et équilibrée entre les nations. La Tunisie s'est également engagée à mettre en œuvre les recommandations du Sommet mondial de la Terre, les objectifs du Millénaire et les projets inclus dans la nouvelle initiative euro-méditerranéenne de lutte contre la pollution en Méditerranée, et a accordé une attention particulière aux législations relatives à la protection de l'environnement et aux mécanismes qui permettent d'assurer cette protection. Nous avons pu parcourir des étapes majeures et réaliser des résultats encourageants à cet effet.

Tout en prenant acte, avec satisfaction, de la prise de conscience accrue au niveau mondial, de la gravité de la situation écologique, du fait de l'accentuation des changements climatiques, de l'aggravation de l'effet de serre et de la fréquence des catastrophes naturelles, qui provoquent tant de victimes et de disettes et engendrent une détérioration de l'environnement et les fondements d'une vie saine, nous nous devons, aujourd'hui, de souligner les grands dangers qui menacent l'écosystème dans le Bassin méditerranéen, compte tenu des dommages portés à la bio-diversité, de la détérioration qui affecte le littoral méditerranéen, et de la pollution qui sévit actuellement en Méditerranée en raison de certaines activités économiques, industrielles et commerciales; compte tenu, également, de la désertification rampante du Sud au Nord de notre Bassin, de l'accumulation des déchets et de la crise de l'eau dans l'ensemble de notre région méditerranéenne, un phénomène, qui, à lui seul, nécessite, de notre part, une attention particulière concernant les questions du dessalement de l'eau et des énergies nouvelles et renouvelables.

Du haut de cette tribune, nous appelons à la nécessité de conjuguer les efforts de l'ensemble de nos Etats pour mettre en place une politique commune qui puisse conférer à l'environnement la place stratégique qui doit être la sienne dans notre région méditerranéenne et nous permettre de renforcer notre coopération et notre solidarité, à la faveur de projets pratiques susceptibles de préserver le Bassin méditerranéen des graves dangers qui le guettent.

Les réalités confirment, aujourd'hui, le besoin d'instaurer des programmes unifiés, dotés d'objectifs et de mécanismes clairs, pour édifier une zone de développement durable en Méditerranée, tenant compte des normes internationales en vigueur en matière de protection de l'environnement.

Dans le but de garantir plus d'efficacité à notre action commune, nous suggérons la création d'une agence méditerranéenne de protection de l'écosystème et du littoral, avec pour mission essentielle d'assurer la coordination entre tous les projets et initiatives qui s'insèrent dans ce cadre.

Nous sommes persuadés que la lutte contre la pollution en Méditerranée et la prévention des divers types d'accidents maritimes impliquent, pour nous tous, une coopération plus efficace et une solidarité plus agissante, afin que nous puissions préserver ses eaux, ses fonds et ses côtes, et y protéger les activités économiques et, tout particulièrement, les activités de pêche côtière, et les aspects sociaux qui s'y rattachent.

A cette fin, nous suggérons de créer un Observatoire méditerranéen appelé à se doter d'un mécanisme d'alerte rapide, à assurer la coordination des efforts de toutes les parties et à favoriser une intervention efficace, en cas de besoin.

Dans le contexte de l'escalade continue des prix des hydrocarbures, nous sommes appelés à rechercher une solution efficace qui puisse permettre d'en atténuer les effets, et qui comporte, entre autres, la promotion des technologies de production d'énergies nouvelles et renouvelables. Il nous plaît de saluer, à cet égard, l'initiative allemande concernant l'adoption d'un "Projet méditerranéen d'énergie solaire".

Nous sommes confiants que l'espace de cette Union nous offrira de réelles opportunités pour le transfert des technologies en direction des pays du Sud et la mise en place de mécanismes financiers adéquats, à des conditions préférentielles qui puissent en faciliter la mise à profit. C'est pourquoi nous préconisons la création d'un Centre méditerranéen pour le transfert technologique, tout particulièrement en matière d'énergies nouvelles et renouvelables, de dessalement de l'eau de mer et de nano-technologie.

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

Nous comptons sur nos efforts collectifs pour propager une culture écologique globale et efficiente dans notre région méditerranéenne, une culture qui se traduise au niveau du comportement quotidien de nos citoyens et des agents économiques. Dans ce contexte, il nous est indispensable d'instaurer, en matière de protection de l'écosystème de notre région, un partenariat pluridimensionnel qui puisse nous permettre de contribuer à la protection de nos peuples et à la sauvegarde de notre planète, face aux dangers des changements climatiques.

Nous insistons, à cette occasion, sur la nécessité de dynamiser le principe de solidarité entre nos pays, d'autant que, dans l'absence de cette solidarité, notre Union ne sera pas en mesure de réaliser des projets concrets qui puissent renforcer la capacité des pays méditerranéens les plus vulnérables à lutter contre les changements climatiques. A notre sens, la Méditerranée ne peut et ne doit être qu'un espace de solidarité.

Nous ne devons pas ignorer, à cet égard, le rôle vital dévolu aux composantes de la société civile qui opèrent dans le domaine écologique, dans nos pays, pour soutenir les efforts de nos Etats en la matière, ce qui nous incite à les aider, à les encourager et à leur accorder la place qu'elles méritent dans les programmes et projets que nous mettons en œuvre.

La Tunisie et l'ensemble des pays de la rive Sud confirment leur ouverture et leur volonté d'aller de l'avant dans l'édification d'un avenir commun pour les pays de l'espace euro-méditerranéen, sur la base du respect mutuel, du dialogue constructif, des intérêts réciproques et du partenariat solidaire, avec, pour référence constante, une approche globale du développement durable dans laquelle le volet de l'environnement bénéficie de la sollicitude de toutes les parties.

Je vous remercie de votre attention.